

Durée de la formation : 2 journées.

Nombre de participants : 8 personnes maximum.

Public concerné : Ce module est destiné aux personnels chargés des opérations d'entretien, du maintien en conformité et du contrôle des pylônes et des gares des remontées mécaniques.

Pré requis : Etre apte médicalement, avoir plus de 18 ans.

Milieu : Evolution sur les appareils de la station : pylônes et gares.

Matériels et supports nécessaires : EPI utilisés, salle, une remontée mécanique à disposition.

Objectifs de la formation

- Sensibiliser le personnel aux dangers liés aux travaux en hauteur.
- Apprendre le fonctionnement des EPI.
- Adapter le choix de son matériel en fonction des situations rencontrées.
- Acquérir les comportements et les gestes les plus sûrs lors de son évolution et les adapter en fonction des différents types d'appareils.
- Réaliser des manœuvres simples d'évacuation.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Les statistiques des accidents de travail.
- Les différents moyens de protections contre les chutes de hauteur.
- La législation spécifique hauteur et remontées mécaniques.
- Les forces en présence (facteur de chute, force de choc, tirant d'air, etc.).
- Validation des connaissances.

Partie pratique

- Présentation des EPI.
- Réglage et points de contrôle des équipements de protection individuelle.
- Choix du point d'accroche : essai de suspension sternal et dorsal.
- Progression au moyen de la longe absorbeur sur ancrage existant.
- Réalisation d'amarrage provisoire à l'aide d'anneaux de sangle.
- Apprentissage des nœuds (huit, cabestan).
- Mise en place d'une ligne de vie horizontale provisoire et déplacement.
- Utilisation de l'antichute à rappel automatique (AARA).
- Utilisation de la longe de maintien.
- Auto-évacuation.
- Manœuvres d'évacuation et reconditionnement du sac.
- Validation des aptitudes.